

# Décrets, arrêtés, circulaires

## TEXTES GÉNÉRAUX

### MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

#### Décision du 22 septembre 2021 portant agrément d'un organisme certificateur

NOR : AGRT2128346S

Par décision du ministre de l'agriculture et de l'alimentation en date du 22 septembre 2021, l'agrément de Ecocert France SAS, route de Lamothe-Ouest, BP 47, 32600 L'Isle-Jourdain, au titre des dispositions des articles D. 617-19 et R. 617-28 du code rural et de la pêche maritime, est renouvelé pour une durée de quatre ans, à compter de la date de fin de validité de l'agrément prévue par la décision du 27 octobre 2017.